



**Verband der Schweizer Studierendenschaften
Union des Etudiant-e-s de Suisse
Unione Svizzera degli studenti di scuole Universitarie
Uniun svizra da studentas e students**

Laupenstrasse 2
CH – 3001 Bern

Tel. +41 31 382 11 71
Fax +41 31 382 11 76

info@vss-unes.ch
www.vss-unes.ch

Comité de l'UNES du 15 décembre 2009

Pour le maintien de l'affiliation automatique à l'association des étudiant-e-s de l'Université de Berne (SUB) - pour la légitimation démocratique de toutes les associations d'étudiant-e-s !

L'UNES encourage les parlementaires du canton de Berne à ne pas reprendre la motion contre l'affiliation automatique à la SUB dans la révision de la loi sur l'Université.

Le 26 novembre 2009, le parlement du canton de Berne a accepté la motion de Thomas Fuchs (JDC) et a ainsi ouvert la voie à l'abolition de facto de la SUB.

Dans le plan européen du communiqué de Prague de 2001, les étudiant-e-s ont été désigné-e-s comme partenaires à part entière de la politique des hautes écoles. En Suisse aussi, la participation des étudiant-e-s dans le développement de la formation supérieure est de plus en plus reconnue sur le plan national. Pourtant, au niveau cantonal on voit malheureusement une tendance inverse se profiler : à Berne, la légitimation démocratique est niée et la stabilité de l'association d'étudiant-e-s mise en péril.

La SUB est une association de droit public, organisée de manière démocratique, qui garantit le droit de participation pour les étudiant-e-s. Elle représente environ 10'000 étudiant-e-s et les défend sur le plan cantonal et national.

L'affiliation automatique à la SUB donne la possibilité de se retirer et n'est pas contraire à la constitution. L'organe législatif - le conseil des étudiant-e-s - est élu tous les deux ans par les étudiant-e-s, et la participation au processus politique est ouverte à toute et à tous. Le comité directeur assure la fonction d'exécution et s'appuie sur les positions préparées par le conseil. Avec la participation financière des étudiant-e-s, la SUB gère de manière fiable de nombreuses et importantes prestations qui soutiennent sérieusement le quotidien des étudiant-e-s, comme par exemple la plateforme de places de travail, le centre du logement et le fond social.

Sans l'affiliation automatique, la continuité et la professionnalité de la représentation sera massivement diminuée, tandis que l'autonomie financière et la garantie des prestations seront nettement réduites.

Le canton et l'université vont perdre un important partenaire de dialogue et devront brusquement communiquer avec une masse anonyme. La participation estudiantine ne pourra plus être assurée et la position des étudiant-e-s sera gravement affaiblie.

L'UNES considère la participation estudiantine comme sa plus grande préoccupation et trouve la décision du Grand Conseil consternante. A Zürich, les associations d'étudiant-e-s luttent depuis plus de dix ans pour être représentées par une association de droit public, et maintenant Berne suit l'exemple du grand conseil zurichois. Cette évolution est très inquiétante et sera à long terme lourde de conséquences pour tou-te-s les étudiant-e-s de Suisse. Ces dernier-e-s ont besoin d'une voie de communication légitimée juridiquement pour exprimer leurs revendication, tout comme les instances politiques ont besoin de cette voie pour communiquer avec les étudiant-e-s. Seules des associations d'étudiant-e-s fortes, soutenues par une large base et institutionnalisées peuvent remplir cette fonction correctement.

C'est pourquoi l'UNES dit non à l'abolition de l'affiliation automatique à Berne - et oui à la légitimation de toutes les associations d'étudiant-e-s !